



MINALOGIC AUVERGNE RHONE-ALPES

Maison des Micro et Nano Technologies

3 parvis Louis Néel
38054 GRENOBLE

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

MINALOGIC AUVERGNE RHONE-ALPES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée générale de l'Association Minalogic Auvergne Rhône-Alpes,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MINALOGIC AUVERGNE RHONE-ALPES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Principe de reconnaissance du revenu

- ✓ L'annexe aux comptes annuels précise dans le paragraphe « Informations générales complémentaires » les modalités particulières de reconnaissance du revenu pour les subventions d'exploitation affectées à des projets et le principe de rattachement à la mise en œuvre effective des dépenses affectées aux projets. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons notamment examiné les modalités et les conditions de comptabilisation de ces subventions au résultat de l'exercice, ainsi que le dispositif de suivi et de contrôle des dépenses concernées.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

6. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont

considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Echirolles, le 13 mars 2024

Signé électroniquement le 13/03/2024 par
Justine Gairaud



BDO Rhône-Alpes
Représenté par Justine GAIRAUD
Commissaire aux comptes

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	9 913	8 863	1 050	1 050
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques,mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	99 233	81 154	18 079	26 670	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	5 000	2 500	2 500	2 500	
Prêts					
Autres immobilisations financières	70		70	70	
TOTAL (I)	114 216	92 517	21 699	30 290	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	36 000		36 000	
CREANCES (3)					
Créances usagers et comptes rattachés	577 029	19 813	557 217	377 136	
Autres créances	1 325 739		1 325 739	2 159 191	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	46 230		46 230	46 230	
DISPONIBILITES	324 579		324 579	2 473 662	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	91 181		91 181	155 783
	TOTAL (II)	2 400 758	19 813	2 380 945	5 212 001
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	2 514 974	112 330	2 402 644	5 242 291	

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	656 513	655 047
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(38 123)	1 466
	Total des fonds propres	618 390	656 513
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds associatifs	618 390	656 513
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	130 265	
	Total des provisions	130 265	
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		300 000
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	301 940	555 249
Dettes fiscales et sociales	487 613	416 302	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	490 176	3 162 452	
Produits constatés d'avance	374 260	151 775	
	Total des dettes	1 653 989	4 585 778
	Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF		2 402 644	5 242 291
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(38 122,87)	1 465,86
(1) Dont à moins d'un an		1 653 989	4 585 778
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			300 000

ENGAGEMENTS DONNES

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	721 581	879 929
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	1 515 755	1 549 866
	Dons		
	Cotisations	877 475	923 472
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	3 516	125
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	48 734	96 908
	Autres produits		
Total des produits d'exploitation	3 167 061	3 450 300	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	1 243 067	1 675 738
	Impôts, taxes et versements assimilés	67 661	22 696
	Rémunération du personnel	1 110 375	1 115 070
	Charges sociales	589 093	584 794
	Subventions accordées par l'association		
	Dotations aux amortissements et dépréciations	25 091	21 643
	Dotations aux provisions	25 329	
	Autres charges	29 696	28 901
Total des charges d'exploitation	3 090 312	3 448 842	
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		76 749	1 458
Charges financières	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers		
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières	9 936	
2 - RESULTAT FINANCIER		(9 936)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		66 813	1 458
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels		607
	Charges exceptionnelles	104 936	599
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	(104 936)	8
Impôts sur les sociétés			
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		3 167 061	3 450 907
TOTAL DES CHARGES		3 205 184	3 449 441
EXCEDENT ou DEFICIT		(38 123)	1 466
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS	199 050	207 950
	Bénévolat		
	Prestations en nature	199 050	207 950
	Dons en nature		
	CHARGES	199 050	207 950
	Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	199 050	207 950	
Personnel bénévole			

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **2 402 644** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **3 167 061** euros
 - un total charges de **3 205 184** euros
 - dégage un résultat de **-38 123** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2023**
- finit le **31/12/2023**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **Association MINALOGIC AUVERGNE-RHONE-ALPES** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 402 644** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 167 061** euros et un total **charges** de **3 205 184** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-38 123** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Informations générales

MINALOGIC AUVERGNE RHONE ALPES est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et , est le pôle de compétitivité de la transformation numérique en Auvergne Rhône-Alpes. Les missions du pôle sont l'animation d'un réseau d'innovation régional d'ambition internationale en facilitant la dynamique de coopération entre les différents acteurs du pôle, l'accompagnement de projets d'innovation et la valorisation de l'expertise technologique de l'écosystème.

Principes et méthodes comptables

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/1983 ainsi que le règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Les ressources du Pôle

Les principales ressources du Pôle sont constituées de subventions de fonctionnement et subventions projets, de cotisations et de prestations d'animation.

Les subventions d'exploitation perçues par MINALOGIC AUVERGNE RHONE ALPES sont

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

prise en compte à la date d'octroi de celles-ci. Lorsque la convention d'octroi de la subvention prévoit explicitement les dépenses financées, le montant inscrit au compte de résultat est proratisé en fonction de la date d'engagement effective des dépenses.

Les cotisations sont enregistrées comme revenus de l'association lors de l'établissement par le pôle de l'appel à cotisation puisque l'adhérent accède dès son engagement aux diverses prestations fournies par le pôle. Le fait générateur de ce revenu est l'appel à cotisation et non son encaissement.

Autres Immobilisations incorporelles

Les autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'association.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Matériel de bureau et informatique : Amortissement linéaire entre 3 à 5 ans

Logiciel : Amortissement linéaire de 1 à 3 ans

Installations agencements: Amortissement linéaire de 5 ans

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un évènement passé de l'association à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision. Chaque risque ou charge fait l'objet d'une analyse au cas par cas.

L'association fait actuellement l'objet d'un contrôle fiscal. L'administration fiscale a procédé à une taxation d'office pour non versement de la taxe sur les salaires pour l'année 2020.

Par mesure de prudence, une provision pour risque à hauteur de 105K€ a été comptabilisée pour les années 2020, 2021 et 2022.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Régime fiscal

Conformément à la législation en vigueur, MINALOGIC AUVERGNE RHONE-ALPES est une association fiscalisée. Elle est soumise aux impôts commerciaux.

Rémunération des dirigeants

Les associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000€ et recevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000€ doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature .

Le montant n'est pas mentionné car cela reviendrait à donner une rémunération individuelle.

Effectifs

Effectif au 31/12/2023: 25

dont 18 femmes

dont 7 hommes

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Valorisation des contributions volontaires

Mise à disposition gratuite de personnel lors de réunion: 180 300 euros.

Mise à disposition gratuite des locaux de Saint-Etienne: 18 750 euros.

Total des contributions volontaires: 199 050 euros.

Engagement en, matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Les hypothèses de calculs retenues sont:

Les engagements de l'association en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite est réalisée à partir des paramètres économiques, sociaux propres à l'association.

Méthode de calcul: Rétrospective Prorata Temporis

Départ à l'initiative du salarié à l'âge de 64 ans en tenant compte des éléments suivants

Paramètres propres à chacun des salariés de l'association: âge de la date de clôture, ancienneté, statuts, taux de mortalité et salaire brut annuel.

Données spécifiques à l'association

Convention collective: développement économique

Hypothèses de progression de la masse salariale: 1%

Taux de rotation prévisible du personnel: 1%

Taux de charges sociales: 50%

Taux d'actualisation: 3.17%

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	9 913					9 913
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 913					9 913
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	4 393					4 393
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	94 840					94 840
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	99 233					99 233
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés	5 000					5 000
Prêts et autres immobilisations financières	70					70
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 070					5 070
TOTAL	114 216					114 216

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	8 863			8 863
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 863			8 863
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers	4 393			4 393
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	68 170	8 591		76 761
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	72 563	8 591		81 154
TOTAL	81 426	8 591		90 017

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	70		70
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	577 029	577 029	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	159	159	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 363	11 363	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	51 162	51 162	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	1 263 054	1 263 054	
Charges constatées d'avances	91 181	91 181		
TOTAL DES CREANCES		1 994 019	1 993 949	70
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	301 940	301 940		
	Personnel et comptes rattachés	136 066	136 066		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	169 657	169 657		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	133 422	133 422		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	48 468	48 468		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
Autres dettes	490 176	490 176			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	374 260	374 260			
TOTAL DES DETTES		1 653 989	1 653 989		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges		130 265		130 265
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			130 265		130 265
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	2 500			2 500
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	16 626	16 500	13 314	19 813
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	19 126	16 500	13 314	22 313
TOTAL GENERAL		19 126	146 765	13 314	152 578
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles		41 829	13 314	
			104 936		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise	655 047	1 466		656 513
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	1 466	(38 123)	1 466	(38 123)
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	656 513	(36 657)	1 466	618 390

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros

	31/12/2023	31/12/2022	%	%	31/12/2023	31/12/2022	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	5 620	5 400	49,00	88,52				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur	5 850	700	51,00	11,48				
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	11 470	6 100	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	11 470	6 100	100,00	100,00				

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 694	58 512	5 182	8,86
Dettes fiscales et sociales	245 482	230 449	15 033	6,52
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	18 318	56 426	(38 109)	-67,54
TOTAL	327 494	345 387	(17 893)	-5,18

Charges à payer (détail) au 31/12/2023

Libellé	Montant
EDP SCIENCES PARUTION 11+12.2023	1 248
ALEDIA ERIC MOTTIN - 04/23 A 12/2023	45 000
BDO ATT EASYTECH IRT 2023	840
BDO ATT EASYTECH IRT 2022	840
BDO CAC 2023	6 600
CISION 2023	571
RAURA LOYER 4E TRIM 23	3 375
RAURA LOYER 4E TRIM 23	3 375
NDF DAMIEN COHEN	1 845
CLIENTS AVOIR A ETABLIR	18 318
PROVISION POUR CONGES PAYES	202 455
TAXE D'APPRENTISSAGE	1 014
TAXE SUR LES SALAIRES	42 013
Totalisation	327 494

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances	180	73 500	(73 320)	-99,76
TOTAL	180	73 500	(73 320)	-99,76

Produits à recevoir (détail) au 31/12/2023

Libellé	Montant
CSIG AV SUR SOCIAL 12.2023	180
Totalisation	180

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		91 181	91 181
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			91 181

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		374 260	374 260
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			374 260

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2023

	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés	295 260	
	295 260	
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	295 260	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		